



World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water  
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: OBS/OSD/AIR/AMDAR-Cont.-2013

GENÈVE, le 22 avril 2013

Objet: Contribution au Fonds d'affectation spéciale du Groupe d'experts AMDAR

Madame, Monsieur,

Vous vous souvenez sans doute que le Groupe d'experts AMDAR (retransmission des données météorologiques d'aéronefs) a été établi en mars 1998 afin de donner suite à la recommandation formulée à sa quarante-neuvième session (1997) par le Conseil exécutif, qui proposait que soit créé un groupe d'experts chargé de coordonner et d'encourager le développement et l'exploitation à l'échelle mondiale de la retransmission des données météorologiques d'aéronefs, afin d'améliorer la composante d'observation en altitude du Système mondial d'observation de la Veille météorologique mondiale.

En 2012, le Groupe d'experts AMDAR et le Secrétariat ont mené à terme le processus qui avait été établi pour finaliser l'intégration du programme AMDAR dans la structure des commissions techniques de l'OMM. L'Équipe d'experts pour les observations d'aéronefs a été créée, sous l'égide de la Commission des systèmes de base (CSB), au sein du Groupe d'action sectoriel ouvert (GASO) des systèmes d'observation intégrés pour 2013-2016, et la Commission des instruments et des méthodes d'observation (CIMO) a approuvé la formation d'une équipe spéciale chargée des observations d'aéronefs. Ensemble, ces équipes assureront la succession du Groupe d'experts AMDAR et leurs programmes de travail et leurs activités continueront d'être appuyées par le Fonds d'affectation spéciale AMDAR conformément au mandat approuvé<sup>1</sup>. En conséquence, et comme ses membres en ont été informés par écrit en janvier 2013 (11688-13/OBS/OSD/AIR/AMDAR Panel), le Groupe d'experts AMDAR, à sa quinzième réunion (Boulder, États-Unis d'Amérique, novembre 2012), a décidé que les structures de gouvernance et de gestion nécessaires étaient désormais en place au sein de l'OMM, que tous les bureaux du Groupe d'experts devaient être libérés et que le Groupe devait cesser ses activités à la fin de ladite réunion.

Les équipes de la CBS et de la CIMO ont d'ores et déjà élaboré une [stratégie, un plan de travail et un budget](#) exhaustifs fondés sur le plan de travail du Groupe d'experts AMDAR et sur les [mesures relatives aux observations d'aéronefs et à la retransmission des données météorologiques d'aéronefs](#) énoncées dans le Plan d'action pour l'évolution des systèmes mondiaux d'observation établi par la CSB. Ce plan d'action fera fond sur les progrès considérables accomplis récemment par le Groupe d'experts AMDAR, qui a notamment:

<sup>1</sup> Voir: [http://www.wmo.int/pages/prog/www/GOS/ABO/ABO\\_Work\\_Program.html](http://www.wmo.int/pages/prog/www/GOS/ABO/ABO_Work_Program.html)

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6698)

cc: Président de la CSB )  
Président de la CIMO ) (pour information)  
Président CBS/ET-ABO )

- Mené à terme une [étude](#) sur la couverture AMDAR et le processus de recrutement futur des compagnies aériennes participantes et élaboré des plans pour une nouvelle approche dynamique de l'expansion et de l'amélioration du système AMDAR, notamment la nomination d'un concepteur AMDAR;
- Amorcé l'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour la détection de la vapeur d'eau dans le cadre du système AMDAR;
- Organisé l'Atelier sur la gestion des données issues d'observations d'aéronefs, qui s'est tenu à Genève, du 5 au 8 juin 2012;
- Collaboré avec l'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis d'Amérique et d'autres organisations en vue de définir une approche normalisée pour les turbulences et d'appliquer le taux de dissipation des tourbillons dans le système AMDAR;
- Quasiment achevé l'élaboration d'une norme pour les prescriptions relatives aux logiciels AMDAR embarqués; et
- Créé un [nouveau site Web](#) sur lequel sont affichés les dernières nouvelles et le calendrier des réunions, à l'appui des activités de communication relatives au système AMDAR, produit et publié les quatre premières éditions du bulletin du Groupe d'experts AMDAR, et révisé et mis à jour le [site Web sur les observations d'aéronefs](#).

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Rapport final de la quinzième session du Groupe d'experts AMDAR](#) (en anglais).

### ***Contribution au Fonds d'affectation spéciale AMDAR***

Conformément à la résolution 3 (Cg-XVI), vous êtes invités à contribuer au Fonds d'affectation spéciale AMDAR afin d'assurer un appui soutenu aux avancées techniques et au renforcement des capacités concernant le programme AMDAR, en particulier pour les activités essentielles suivantes, associées au programme d'observations d'aéronefs:

- Recrutement d'un concepteur AMDAR pour appuyer la coordination du développement du programme AMDAR à l'échelle nationale et régionale;
- Recrutement de consultants pour différents travaux, notamment: étude sur les incidences actuelles et futures des communications et de la technologie sur le système AMDAR;
- Participation aux forums et autres réunions sur les normes aéronautiques;
- Organisation d'ateliers/séminaires techniques;
- Mise au point de logiciels AMDAR; et
- Établissement d'un centre de données mondial pour les observations d'aéronefs.

### ***Contributions à l'appui d'activités et d'initiatives spécifiques***

Vous pouvez également envisager d'apporter votre soutien à des activités spécifiques ne bénéficiant pas encore de financement:

1. Mise au point d'un module de formation et d'information en ligne sur le système AMDAR, coût prévu d'environ 100 000 francs suisses; et/ou

2. Obtention d'homologations générales d'aéronefs pour la mesure de la vapeur d'eau grâce au système AMDAR, coût prévu 300-400 000 francs suisses par type d'aéronef.

Vous pouvez aussi envisager d'apporter votre soutien à d'autres activités déjà mises en œuvre dans le cadre du [programme de travail relatif aux observations d'aéronefs](#).

Je vous serais donc reconnaissant de me faire savoir si votre pays versera pour l'année 2013 une contribution au Fonds d'affectation spéciale AMDAR pour l'exécution de ce programme et des projets ou initiatives qui en relèvent. Dans l'affirmative, j'apprécierai grandement que vous me donniez une première indication concernant le montant de votre contribution ou le type d'aide que vous comptez apporter.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengoasa)  
pour le Secrétaire général